FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRIME POUR L'INSTALLATION OU LA RÉHABILITATION D'UN SYSTÈME DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

À RENVOYER PAR VOIE POSTALE À :

> **Administration communale de Vielsalm**
> Service Environnement
> Rue de l'Hôtel de Ville 5
> 6690 VIELSALM

En cas de question, vous pouvez contacter le service Environnement Mme Francine Dejardin au 080 28 ~~00~~ 22.

A. DEMANDEUR

Nom et Prénom: ……..……..

Adresse :

Téléphone : ……..……..

E-mail :.....

Qualité : Propriétaire – locataire – usufruitier – copropriétaire – autre* :

Numéro de compte bancaire :

**biffer la mention inutile*

B. SITUATION DU BIEN OÙ SONT RÉALISÉS LES TRAVAUX

Adresse

.....

Type de bien (maison, immeubles à appartements, entreprise,…) :

.....

Nombre de systèmes de récupération d'eau de pluie envisagé :

.....

Le bien a-t-il déjà fait l'objet d'une demande de prime pour l'installation ou la réhabilitation d'un système de récupération de pluie ? Si oui, auprès de quelle administration et quel est le montant de la prime ?

.....

.....

C. INFORMATIONS TECHNIQUES

S'agit-il d'une nouvelle installation ou d'une réhabilitation ?

.....

Quelle est la capacité du système de récupération de pluie en litres (minimum 1500 litres) ?

.....

S'agit-il d'un système enterré ou hors sol ?

.....

Quelle est la superficie de la/des toiture(s) de récolte des eaux de pluie (en m² : minimum 40 m²) ?

.....

.....

Quel usage serait fait de l'eau de pluie ainsi récoltée (arrosage du jardin, remplissage piscine, chasses de WC, alimentation du lave-linge, lavage de cours ou de véhicules,…) ?

.....

.....

Le système comporte-t-il un groupe de surpression (pompe), un système de filtrage, un trop-plein et une trappe d'accès pour des travaux d'entretien ou de réparation ?

.....

.....

D. DOCUMENTS À FOURNIR

- Le présent formulaire de demande dûment complété ;
- Une photocopie de la carte d'identité ;
- Deux photos de l'installation réalisée ;
- Pour les propriétaires : la preuve de la propriété du bien (titre de propriété, acte d'achat,…) ;
- Pour les locataires : une copie du bail de location et une autorisation de réaliser les travaux signée par le propriétaire ;
- -Une copie de la/des facture(s) détaillée(s) de l'entreprise qui a réalisé les travaux ou du fournisseur de la citerne d'eau de pluie et des équipements. Ces factures doivent être postérieures au 01/01/2021 ;
- Une preuve de paiement de la/des facture(s).

E. DÉCLARATION SUR L'HONNEUR ET SIGNATURE

☑ Je soussigné Madame / Monsieur …….. déclare avoir installé /réhabilité un système de récupération d'eau de pluie sur le territoire de la commune de Vielsalm et demande par conséquent la prime prévue dans le règlement communal relatif à l'octroi d'une prime pour l'installation ou la réhabilitation d'un système de récupération d'eau de pluie.

☑ Je déclare avoir pris connaissance du règlement communal relatif à l'octroi d'une prime communale pour l'installation ou la réhabilitation d'un système de récupération d'eau de pluie.

☑ Je m'engage à maintenir l'installation dans un parfait état de fonctionnement pendant une durée minimale de 5 ans à partir de la date d'octroi de la prime.

☑ Je joins à la présente les documents demandés ci-dessus et certifie sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète.

Fait à …….., le ……

Signature du demandeur